

Bilan financier Picasoft P18



picasoft

21 juin 2018

1 Introduction

Le présent bilan rend compte de la situation financière de l'association UTCéenne Picasoft pour l'exercice courant du 15 janvier 2018, date de l'entrée en fonction du bureau actuel, à ce jour, 21 juin 2018, date de l'assemblée générale de fin de semestre.

2 Résultat de l'exercice

2.1 Dépenses

Intitulé	Montant
Facture Polar A17	11,64 €
Frais postaux pour l'ouverture du compte	6,35 €
Frais d'expédition du chéquier	7,71 €
Remboursement déplacement Geek Faëries	66,90 €
Total des dépenses	92,60 €

2.2 Recettes

Intitulé	Montant
Cotisations des membres physiques	37,00 €
Dons des membres	264,05 €
Adhésion de soutien de l'association Compiègne en Transition	20,00 €
Total des recettes	321,05 €

2.3 Commentaire

La balance pour le semestre est de 228,45 €. Comme lors des semestres précédents, des dépenses ont été réalisées au Polar, qui nous seront facturées au début du prochain exercice.

3 Situation patrimoniale

Le résultat de l'exercice précédent était de 164,34 €. Le solde de l'association s'élève donc désormais à 392,79 € répartis comme suit.

3.1 Comptes en banque

Le compte courant ouvert ce semestre auprès du Crédit Coopératif compte 172,29 €. L'association ne possède aucun autre compte ni livret d'épargne.

3.2 Caisse

À la date du 21 juin 2018, la caisse de l'association compte 220,50 €.

4 Situation future

4.1 Adhésion de soutien du laboratoire COSTech

Le laboratoire Connaissance Organisation et Systèmes Techniques de l'UTC soutient les activités de Picasoft. À ce titre, les démarches pour une adhésion Radon, d'un montant de 1000 € (plus haut palier d'adhésion de soutien), ont été entamées : nous avons reçu leur bon de commande et leur bulletin d'adhésion, et nous avons édité une facture. Nous sommes en attente du paiement. Celui-ci devrait aboutir rapidement au cours de l'exercice A18.

4.2 Ouverture d'un livret d'épargne

Une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un livret d'épargne, également domicilié au Crédit Coopératif. Celui-ci viserait à mettre de côté l'argent nécessaire au renouvellement du matériel, conformément à ce qui a été énoncé dans le bilan du semestre A17.

En effet, à l'heure actuelle, il y a 0 € réservés à l'amortissement du matériel et 0 € pour l'amortissement de l'hébergement. Ceci est problématique pour le futur de l'association et de l'infrastructure. Cela étant, il n'est sans doute pas nécessaire d'avoir 390 € de fonds de roulement, et l'on pourrait dès à présent considérer que 200 € sont de côté.

4.3 Besoins de l'association

Pour rappel, notre infrastructure est financée intégralement jusqu'en fin 2019. Au 1^{er} janvier 2020, il faudra renouveler l'hébergement chez Tetaneutral. Celui-ci coûte 50 € par mois. Il faut ajouter à cela l'adhésion à l'association (20 € par an) et des frais pour nos 5 adresses IP supplémentaires (15 € par mois). Le total est donc de 400 € par semestre.

Il faut aussi remplacer régulièrement (au moins tous les quatre ans) nos deux serveurs physiques. Ceux-ci ont coûté 2406 €. Cela revient à environ 300 € par semestre.

Au total, il faut donc 700 € par semestre pour supporter les services que nous proposons. Si l'on ajoute 200 € de frais de communication, d'administration et d'organisation d'ateliers ou de conférences, avec une petite marge, nous devons trouver chaque semestre 900 € pour être à l'équilibre.

4.4 Demande de subventions au BDE-UTC

Nos services sont désormais bien insérés dans la vie UTCéenne. Un certain nombre d'associations, de groupes de travail et d'UV utilisent notre Mattermost pour leur communication ou le pad pour rédiger collaborativement leurs documents.

Partant de là, il serait tout à fait envisageable de demander au BDE un soutien financier pour notre infrastructure, soit sous la forme d'une adhésion soit par des subventions.

Les indicateurs rassemblés dans notre communication de fin de semestre pourraient servir de base sur laquelle construire un dossier de demande de subventions.